

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0004947

105726

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1856 Société : RAM -

Actif Pensionné(e)

Nom & Prénom : Shafiei KHNATIF

Autre :

KHNATIF

Date de naissance : 1956

Adresse : 10 lot KHAFAROU Oujda

Tél. : Total des frais engagés :

592,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/02/2022

Nom et prénom du malade : Shafiei KHNATIF

Age: 66

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : infection

Enfant

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

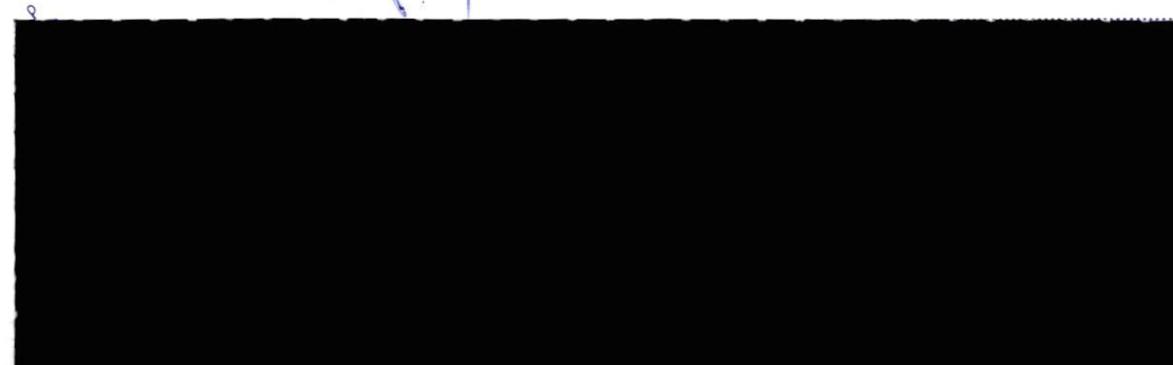
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Oujda

Le : 10/02/2022

Signature de l'adhérent(e):



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10 FEV 2022	Consultation		250 DH	<i>Docteur A. BOUAFI</i> Spécialiste Pneumolo Phtisiologue Diplômé d'Allergologie Ad. Lakhdar Ghilani Imm. Takafa Tél: 05 36 08 28 08 - Oujda

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA CLINIQUE INPE: 032037185 32, Bd. Abd. Bellal - Oujda Télé: 05 36 08 28 08	10/02/22	197,70

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Docteur A. BOUAFI</i> Spécialiste Pneumolo Phtisiologue Diplômé d'Allergologie Ad. Lakhdar Ghilani Imm. Takafa Tél: 05 36 08 28 08 - Oujda	2/2	Radiogramme	= 150 DH =

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX

CABINET DE PNEUMOLOGIE & D'ALLERGOLOGIE

Dr. Abdelaziz BOUTTE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy (France)

**SPECIALISTE DES MALADIES
DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE**

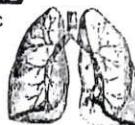
Poumons - Asthme - Tuberculose - Tabagisme & Maladies Allergiques

Ex Attaché au CHS de Pneumologie de SABBEBOURG

Ex Attaché à l'Hôpital de Pneumologie de NAJIBAN

Ex Médecin Chef de l'Hôpital Houmane El Fetouaki de TIZNIT

Diplômé d'Allergologie



الدكتور عبد العزيز بوت

جامعة كلية الطب بنانسي (فرنسا)

خصاصي في أمراض الجهاز التنفسي، الرئتين
الضيقية، السل، التدخين، وأمراض الحساسية

طبيب سابق بمستشفى أمراض الصدر بسااربورغ

طبيب سابق بمستشفى امراض الصدر بنجران

مکتبہ ریاضی - بیانی - روان - رہنمائی

- * Radiographie des Poumons
 - * Tests d'Allergie
 - * Fibroscopie Bronchique
 - * Exploration des Fonctions Respiratoire
 - * اختبارات المساسية
 - * الفحص بالمنضار
 - * اختبار وظائف الجهاز التنفسى
 - * الفحص بالأشعة

Oujda, le 10 FFV 2022

126 30

PPU: 126.30 DH
LOT: 647010
PER: 09/22

PPU: 126,30 DH
LOT: 647010
PER: 09/22

1) Augmentin **SV** 15x 3/α8,-

2) Isolone **SV** 20mg : (opties regres
du medicin
2cp 1/α3, αpis 1cp D a 3p eklog.

3) Rimonabant **SV** : Achterzak
1 caps α3!

4) Bivalirudin **SV** 32,86 - 16,41 - 05.36.70
INPE - 03.02.2018
PHARMACEUTICALS

Docteur A. BOUTTE
Spécialiste Pneumo Phthisiologue
Dermme d'Allergologie
Dr. Takasho Grilane Imr. Takasho
tél: 05 35 68 28 08 - Quida

شارع لخضر غيلان شقة 6 ط 2 - وجدة، (قرب مسجد البركاني فوق المكتبة الثقافية) الهاتف: 05.36.68.28.08
Bd. Lakhdar Ghilane, Appt. 6 - 2^{ème} étage - OUJDA (Près de la Mosquée Berkani au dessus Lib Takafia)

71,40 ₦

Miflazone gel 200 :

Une Souffre x 2/1 x 30g

197,70

DR. LOHDAR CHIBRE IMAH TAKAFIC
Spécialiste Pneumologue et Allergologue
3d. Lohdar Chibre Imahe, Takafic
Tél: 05 39 68 20 68 - Gujda



cabinet de Pneumologie et d'Allergologie

Docteur A. BOUTTE
Spécialiste Pneumo Physiologue
Diplômé d'Allergologie
Bd Lakhdar Ghilane Im. Takafia
Tél 056 68 28 08 - OUJDA

oujda-le:

10 FEV 2022

M. S. Aoui KHNAÏA
Rx? coude Face.

PHARMACIE CLINIQUE
INPE: 082033185
32, Bd. Lakhdar Ghilane - Oujda
TÉL: 0536682808

BOUTTE
Spécialiste Pneumo Physiologue
Diplômé d'Allergologie
Bd. Lakhdar Ghilane Im. Takafia
Tel: 0536682808 - Oujda

0536682808

Cabinet de Pneumologie et d'Allergologie

Docteur A. BOUTTE
Spécialiste Pneumo Phisiologue
Diplômé d'Allergologie
Bd Lakhdar Ghilane Im. Takafia
Tél 056 68 28 08 - OUJDA

OUJDA - le :

10 FEV 2022

M : S L Aoui KHNATA.

Honoraires :

- Consultation 25 ₣ DNI
- Rx Dexaméthasone 15 ₣ DNI

Docteur A. BOUTTE
Spécialiste Pneumo Phisiologue
Diplômé d'Allergologie
Bd Lakhdar Ghilane Im. Takafia
Tél: 05 36 68 28 08 - Oujda

0536688008